

FEAO

Programme pour la
Facilitation des Echanges
en Afrique de l'Ouest



MARS 2024 BULLETIN

Contenu

Actualités régionales

Le programme FEAO organise des séances de renforcement et de mise en pratique des compétences des OSC en matière de sensibilisation 2

Actualités Nationales

Le programme FEAO organise un atelier sur la gestion des risques et l'analyse du renseignement douanier 3

Le programme FEAO organise une formation à l'analyse des risques phytosanitaires 4

Atelier sur la gestion des frontières à Cinkansé 5

A propos du programme FEAO

Le Programme pour la Facilitation des Echanges en Afrique de l'Ouest (FEAO) est une initiative menée par de multiples partenaires de développement qui vise à améliorer les mesures de facilitation des échanges existantes en Afrique de l'Ouest. Le programme vise à réduire les délais et les coûts des échanges commerciaux à la charge du secteur privé, notamment en améliorant la circulation des marchandises le long de certains corridors et en soutenant les petits commerçants - y compris les femmes et d'autres parties prenantes clés - avec des réformes et des programmes de facilitation du commerce.

Le programme FEAO rassemble des partenaires clés du développement, notamment l'Union européenne, l'USAID, le gouvernement du Royaume des Pays-Bas et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, afin d'aider les pays de la région et les organismes régionaux (les commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA) à mettre en œuvre une combinaison d'interventions et de mesures ciblées. Le programme FEAO est géré par le Groupe de la Banque mondiale et l'Agence allemande de coopération pour le développement (GIZ) - les partenaires d'exécution du programme - sous la supervision et les orientations stratégiques d'un Comité de Pilotage, présidé par la Commission de la CEDEAO avec l'appui de la Commission de l'UEMOA en charge de la Vice-Présidence dudit Comité.

FINANCÉ PAR



MIS EN ŒUVRE PAR



Le programme FEAO organise des séances de renforcement et de mise en pratique des compétences des OSC en matière de sensibilisation



Fin janvier, le programme FEAO a organisé des sessions de formation pour les OSC à Lomé, qui ont rassemblé 24 représentants d'OSC, dont la moitié étaient des femmes. A Cotonou, l'équipe a organisé un atelier début février auquel ont participé 18 représentants d'OSC. Dans les deux pays, des hauts fonctionnaires du gouvernement et de la Commission de la CEDEAO ont participé aux ateliers.



Ces sessions font partie de la deuxième phase de l'initiative du programme "Renforcer la voix des citoyens dans le dialogue politique sur la facilitation des échanges". Les ateliers ont été mis en œuvre en collaboration avec le Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement (ENDA CACID) et d'autres partenaires locaux, dont le GARED (Togo) et le PASCiB (Bénin).

La formation avait pour but d'aider les OSC à :

- Renforcer et mettre en pratique les compétences et les connaissances acquises au cours de la première phase, notamment en utilisant des actions de sensibilisation efficaces pour élaborer des stratégies de sensibilisation en faveur de la facilitation des échanges.
- Renforcer les compétences en matière de communication, d'influence et de persuasion, et s'entraîner à rédiger des messages de sensibilisation à la facilitation des échanges.

Au Togo, M. Batchassi Katchali, Directeur du Commerce Extérieur et Président du Comité Technique de Facilitation des Échanges, et M. Banjai Barros, Représentant Résident de la CEDEAO, ont souligné l'importance des actions des OSC pour faire avancer la facilitation des échanges. Ils ont également souligné la pertinence du programme FEAO à l'échelle nationale et régionale.

Au Bénin, M. Eustache Pomalegni, représentant du Ministre de l'Industrie et du Commerce et correspondant du CNFE, M. Amadou Diongue, représentant résident de la CEDEAO au Bénin, et M. Emmanuel Akakpo, expert économique de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas, ont participé à la formation.

Au cours du discours inaugural, le cadre institutionnel de la mise en œuvre du programme FEAO a été rappelé aux parties prenantes. Le programme a également mis l'accent sur la crise actuelle de la CEDEAO qui menace la libre circulation des personnes et des biens et sur la pertinence des efforts de sensibilisation des OSC dans le contexte de la crise.

Tout au long des ateliers, les participants ont fait la démonstration des connaissances et des techniques apprises et, plus important encore, ont fait preuve d'enthousiasme pour appliquer ces enseignements à leur travail. Les prochaines étapes consisteront en une série de sessions de mentorat de groupe afin d'aider les OSC participantes à développer et à mettre en œuvre les stratégies de sensibilisation.



Le programme FEAO organise un atelier sur la gestion des risques et l'analyse du renseignement douanier

Du 29 janvier au 2 février, le Programme FEAO a apporté son concours à un atelier destiné aux agents des douanes sur la gestion des risques et l'analyse du renseignement douanier. Tenue à la fois en ligne et à Bamako, la session de deux jours a attiré 30 participants (en présentiel) et 3 participants (virtuels) de l'administration des douanes maliennes. M. Takouo Tai Jules, administrateur des douanes ivoiriennes et maître formateur certifié par l'OMD, a animé la session en présentiel avec le soutien virtuel de Denis Berger, expert SYDONIA, Bernard Touboul, consultant FEAO et spécialiste des douanes, et Sidikou Salihou Mamadou, consultant du programme FEAO.

L'atelier fait partie des activités en cours du programme FEAO pour améliorer l'efficacité des douanes dans l'évaluation et la limitation des risques. Le programme FEAO a déjà réalisé avec succès un diagnostic de la stratégie d'analyse et de gestion des risques (RAM) en février 2023, une stratégie RAM pour l'administration des douanes maliennes en mars 2023, et un diagnostic opérationnel des processus et procédures RAM des douanes en août 2023.

Au cours des sessions, les experts ont souligné l'importance d'utiliser des outils de gestion des risques et d'analyse du renseignement dans les activités douanières quotidiennes afin de faciliter les échanges et d'optimiser les performances de la douane malienne. À la fin de l'atelier, plusieurs recommandations ont été formulées :

- Constituer un vivier d'experts et de formateurs nationaux dans le domaine de la gestion des risques et de l'analyse des renseignements ;
- Sensibiliser les agents des douanes aux possibilités de formation institutionnelle et individuelle (modules en ligne via la plateforme CLIKC de l'OMD et la Communauté d'Apprentissage et de Connaissance de la Douane) ;
- Mettre à jour les profils des agents en charge de la gestion des risques et de l'analyse du renseignement ;
- Mettre en place un cadre formel d'échange et de partage des informations relatives aux saisies et constatations douanières au sein des services de contrôle a priori et a posteriori.



D'autres recommandations du rapport de diagnostic incluent le renforcement des compétences au sein de l'administration douanière en adéquation avec les objectifs d'une RAM durable. Ce soutien doit être structuré autour d'un modèle de gestion des ressources humaines et basé sur les meilleures pratiques en matière de recrutement, de mobilité, de formation et de développement des compétences.

Globalement, l'atelier a été très bien accueilli. Les douanes maliennes ont salué la qualité de la session, tant au niveau de la pertinence des modules que de l'expertise des facilitateurs. Dans le cadre de la coopération régionale entre les douanes maliennes et ivoiriennes, le directeur général des douanes maliennes a adressé une lettre de remerciement au directeur général des douanes ivoiriennes pour la réussite de l'atelier.

La prochaine étape de l'assistance technique RAM du programme FEAO aux douanes maliennes se concentrera sur le renforcement des compétences en matière d'inspection post-dédouanement d'une trentaine d'inspecteurs des douanes.

Le programme FEAO organise une formation à l'analyse des risques phytosanitaires



Pour empêcher l'entrée et la propagation des organismes nuisibles, les pays doivent identifier les risques potentiels liés aux organismes nuisibles et proposer des mesures phytosanitaires pour atténuer ces risques. L'analyse du risque phytosanitaire (ARP) est un processus scientifique utilisé pour évaluer les risques posés par les organismes nuisibles et identifier les options pour gérer ces risques.

Dans ce contexte, le Programme FEAO appuie le gouvernement du Togo dans ses efforts pour renforcer les procédures sanitaires et phytosanitaires et pour mettre en place une équipe chargée d'effectuer une analyse des risques. Plus précisément, le soutien se concentre sur la conformité du Togo avec les réglementations internationales édictées par la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux. Afin de s'assurer que le gouvernement est équipé pour effectuer le travail, le Programme FEAO a organisé un atelier de renforcement des compétences du 26 février au 1er mars à Kpalimé, au Togo.

La session de cinq jours a réuni 34 participants de plusieurs agences et institutions clés, notamment les universités de Lomé et de Kara, l'Institut Togolais de Recherche Agronomique, l'Institut de Conseil et d'Appui Technique, la Direction de la Protection des Végétaux, la Direction des Semences et Plantes Agricoles, la Direction des Filières Végétales, la Direction de l'Élevage, la Direction des Pêches et de l'Aquaculture (DPA), l'Agence Togolaise de Normalisation, l'Institut National d'Hygiène, la Direction de l'Environnement, la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural des Plateaux-Ouest, l'Association des Professionnels Transformateurs et Exportateurs de Légumes et Fruits, et l'Association Togolaise des Consommateurs.

Au cours de l'atelier, les participants ont appris les bases méthodologiques de l'ARP et ont élaboré deux projets d'ordonnance :

1. Établir la création, la composition et le fonctionnement du comité national d'experts de l'ARP ; et
2. Nommer les membres du Comité National d'Experts de l'EPR.

L'atelier a contribué de manière significative à une meilleure compréhension de l'ARP. À la fin des sessions, les participants ont appelé le Ministère togolais de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural à accélérer le processus d'adoption des projets de textes.





Atelier sur la gestion des frontières à Cinkansé

En mars, le programme FEAO, avec le soutien du GP Transport et des PIU du Togo, a organisé un atelier pour les agences de gestion des frontières et les opérateurs logistiques du Togo et du Burkina Faso.

L'atelier a attiré plus de 50 participants, qui ont étudié un diagnostic de la frontière de Cinkansé, située le long du corridor Lomé-Ouagadougou, l'un des corridors prioritaires du programme. La frontière de Cinkansé relie le Togo et le Burkina Faso et constitue un point d'entrée important entre les deux pays.

En soutien aux efforts du programme FEAO pour améliorer la gestion des frontières, l'atelier avait pour but de revoir et de finaliser le diagnostic de la frontière de Cinkansé. Le rapport définitif comprend une feuille de route détaillée pour améliorer les formalités de passage de la frontière, ce qui réduira le temps de passage de la frontière et facilitera un commerce plus rapide le long du corridor. Dans toute la région, les barrières commerciales le long des corridors et aux frontières entraînent des retards de procédure et de longs délais de transit, ce qui continue d'augmenter les coûts de transaction et de logistique et d'avoir un impact négatif sur les flux commerciaux. Relever ces défis peut améliorer la performance des corridors, faire progresser la facilitation des échanges et accroître la compétitivité commerciale. Le diagnostic constitue une étape essentielle dans l'amélioration de la gestion des frontières à cet important point d'échange.

